



LE MEILLEUR PRIX GARANTI

CONDITIONS GÉNÉRALES – ENGAGEMENT D'ALIGNEMENT DES PRIX

CUISINES SUR-MESURE BUT

1. Objet de l'engagement

BUT s'engage, sous les réserves ci-après énoncées, à ajuster le prix mentionné sur son devis de vente de cuisine (sur les meubles et plans de travail) sur le prix pratiqué par toute enseigne concurrente pour un projet de cuisine strictement identique à celui du projet BUT et qui lui serait inférieur. Cet engagement n'est pas applicable s'il expose BUT à une vente à perte.

2. Conditions d'éligibilité

L'alignement ou le remboursement sont soumis aux conditions cumulatives suivantes :

2.1. Localisation de l'enseigne concurrente

L'enseigne concurrente doit être située dans un rayon maximum de 30 kilomètres du magasin BUT dans lequel le projet est réalisé, et son offre tarifaire doit correspondre à son tarif public normalement pratiqué (donc hors ventes au personnel, ventes à perte, liquidation...).

2.2. Types d'exclusions

Ne sont pas pris en compte :

- les boutiques en ligne,
- les ventes d'exposition,
- les fins de série.

3. Identité du projet présenté

L'alignement n'est validé que si le projet concurrent est strictement identique au projet BUT, comprenant :

- la même référence,
- les mêmes caractéristiques techniques,
- le même fournisseur,
- la même qualité de produit.

Aucun alignement n'est appliqué pour des produits « similaires » ou « équivalents ». Seuls les produits identiques ouvrent droit à l'engagement.

4. Modalités d'alignement et de remboursement

4.1. Alignement du devis

En cas d'acceptation, BUT actualise le devis au prix le plus bas constaté chez le concurrent.

4.2. Modalités de remboursement

Si un remboursement est dû, il est effectué sous forme de bons d'achat valables sur l'ensemble du magasin émetteur.

5. Preuve du prix concurrent

Pour bénéficier de l'engagement, le client doit fournir le devis original de l'enseigne concurrente, avant la validation finale du projet ou, dans un délai maximum de 10 jours après l'achat, un devis daté et valide de moins de 30 jours à la date de la demande.

6. Périmètre d'application

L'engagement d'alignement des prix s'applique, si les conditions d'éligibilité sont remplies, à l'ensemble des cuisines sur-mesure BUT, à savoir :

- Signature Essentielle, Signature et Signature Design.